



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière « viandes blanches » du 20 novembre 2014

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viandes blanches s'est réuni le 20 novembre 2014, sous la présidence de Jean-Michel Serres.

#### La conjoncture reste difficile pour le secteur de la volaille et du porc, en particulier en France

**Secteur de la volaille :** contrairement aux autres pays de l'Union européenne où la production est très dynamique, les abattages de poulet continuent de reculer en France alors que la production de dinde connaît un rebond. Sur le marché intérieur, les achats de viande de poulet et de dinde par les ménages français sont en repli depuis le début de l'année mais repartent à la hausse depuis la mi-juillet, sous l'effet d'une baisse des prix. Les exportations françaises de volailles et préparations vers les pays tiers et l'Union européenne sont en recul, alors que les importations progressent. Les importations de poulet couvrent environ 40 % de la consommation française.

Concernant les œufs, le niveau de production reste élevé mais a cessé de progresser. Les prix se maintiennent au niveau bas de 2013. Les exportations françaises d'œufs de consommation ont progressé de 20 % vers l'Union européenne, en particulier vers la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume Uni, moyennant des concessions sur les prix.

La production de lapin continue de reculer, avec une baisse des abattages de 1 % sur les neuf premiers mois de 2014, alors qu'elle progresse en Espagne et au Portugal. Les prix payés aux producteurs français sont inférieurs de 1,5 à 2 % par rapport à 2013, avec un net fléchissement en octobre. La hausse des exportations vers le sud de l'Union européenne, notamment vers l'Italie et l'Espagne a compensé en partie le recul de la consommation française.

**Secteur porcin :** le marché européen est resté relativement équilibré au cours du premier semestre, en raison d'une baisse de production en Europe. Il s'annonce plus difficile en fin d'année, avec une reprise de la production attendue dans le bassin nord-européen.

L'Union européenne bénéficie toutefois d'un avantage compétitif sur le marché mondial, avec notamment une parité euro/dollar favorable aux exportations. Les cours européens sont actuellement nettement inférieurs aux prix nord-américains. En 2014, les exportations européennes ont fortement progressé à destination de la Corée (+ 50 % sur les neuf premiers mois 2014 par rapport à la même période 2013) et du Japon (+ 46 %), en raison de l'épizootie de diarrhée épidémique porcine qui frappe les cheptels locaux. Le Danemark, l'Espagne et l'Allemagne sont les premiers bénéficiaires de cette hausse des importations asiatiques, qui compense une partie des pertes occasionnées par la fermeture du marché russe.

Globalement, les exportations françaises ont reculé de 5 % depuis le début de l'année, essentiellement vers la Russie mais aussi vers l'Espagne et l'Allemagne. Le marché russe représente une perte de 66 millions d'euros depuis le début de l'année. Le déficit commercial français continue de se creuser et pourrait dépasser 250 millions en fin d'année.

Sur le marché intérieur les prix payés aux producteurs ont fortement baissé à la fin du premier semestre. Le prix du porc charcutier s'est stabilisé en novembre autour de 1,30 €/kg contre 1,60 €/kg l'an dernier à la même époque.

#### Veille concurrentielle internationale 2013 : le secteur de la volaille de chair française handicapé par ses coûts de production et la faiblesse de la balance commerciale

Selon les premiers résultats de la veille concurrentielle internationale, demandée par FranceAgriMer au cabinet AND International, la France arrive à la quatorzième place sur 21 pays suivis, concernant le secteur de la volaille de chair. Le classement est effectué d'après une notation établie et pondérée selon sept axes comportant 31 critères. Par ordre d'importance :

- les coûts de production de la viande de volaille (prix des matières premières, coût de la main d'œuvre ; coût du vif, coût de l'abattage...) ;
- les entreprises et les structures sectorielles (concentration, développement des produits élaborés, internationalisation, marques et certifications, actions collectives...) ;
- le potentiel de production et les capacités de développement ;
- le portefeuille de marchés
- la maîtrise des facteurs naturels ;

- l'environnement institutionnel (réglementation environnementale, bien-être animal, politique douanière...)
- les conditions macroéconomiques (croissance du PIB, monnaie, dépenses alimentaires...).

La France devance des pays structurellement importateurs, comme le Japon, le Nigeria et l'Arabie. Au sein de l'Union européenne, elle se classe en position médiane, devant l'Espagne, la Belgique et l'Italie mais derrière les Pays-Bas, l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais les scores sont serrés. La Pologne apparaît de loin comme le pays européen le plus dynamique en 2013. Sans surprise, le Brésil occupe la première place, suivi par la Thaïlande, l'Argentine et les États-Unis. Turquie, Ukraine et Russie, nouveaux challengers, se hissent aussi en première partie de classement et pourraient bousculer à terme les tenants du marché. Concernant la France, l'étude met en avant le handicap français lié aux coûts de production, notamment en matière de main d'œuvre.

### **Le programme d'investissement d'avenir, nouveau levier de la politique d'intervention nationale, pour soutenir le maillon abattage**

Dans un contexte budgétaire contraint, le budget d'intervention national 2015 de FranceAgriMer en faveur des filières agricoles a globalement été préservé, avec un nouveau levier en matière de soutien aux investissements stratégiques et structurants dans les filières : le programme d'investissement d'avenir, piloté par le Commissariat général aux investissements, rattaché au Premier ministre.

En 2015, FranceAgriMer sera l'un des opérateurs de ce programme pour soutenir les projets des filières agricoles et agro-alimentaires. Le dispositif d'aide reposera sur des appels à projets sélectifs et ciblera la pérennité du tissu agricole et alimentaire, les besoins du marché intérieur, la conquête de positions fortes à l'export, le développement de la compétitivité, des investissements et de l'innovation. S'agissant de la filière viandes, le premier appel à projets concernera les abattoirs.

Une réunion de travail est programmée courant décembre avec les interprofessions et les familles du secteur aval sur ce sujet.

### **Aide à l'assistance technique régionalisée et appui à l'expérimentation : du nouveau en 2015**

En 2015, les projets d'expérimentation seront financés par le Casdar (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural) via un appel à projets de FranceAgriMer. Les projets seront à déposer sur l'extranet expérimentation avant la fin de l'année 2014.

Pour l'assistance technique, FranceAgriMer mettra en place, sur crédits Casdar, un dispositif d'appels à projets régionaux, via les Draaf, pour accompagner les démarches d'assistance technique aux exploitations agricoles.

Le Conseil d'administration de FranceAgriMer se prononcera le 10 décembre prochain sur la mise en place de ces deux dispositifs.

*Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 20 novembre 2014 : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-blanches>*

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

---